AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché	Communauté de communes de Petite Camargue
Objet du marché	Marché d'assurance des risques statutaires
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert soumis aux articles L 2124-2 et R 2161-3 et suivants du Code de la commande publique
Lieu d'exécution	Vauvert
Durée du marché	Deux ans à compter du 1 ^{er} janvier 2023. Il est reconductible deux fois par tacite reconduction pour une durée d'un an sans que la durée totale du marché (y compris les deux premières années) n'excède 4 ans
Code CPV	66512000-2
Nombre et consistance des lots	En raison de la nature du marché le pouvoir adjudicateur a décidé de recourir à un marché global
Variantes	 Variantes obligatoires :
	Le candidat doit présenter deux solutions alternatives obligatoires à l'offre de base :
	 ✓ Offre de base: porte sur le chiffrage d'une franchise à 10 jours dans le cadre de la maladie ordinaire; ✓ Variante 1: porte sur un chiffrage sans franchise dans le cadre de la maladie ordinaire; ✓ Variante 2: porte sur le chiffrage d'une franchise à 30 jours dans le cadre de la maladie ordinaire.
	• Prestation supplémentaire éventuelle :
	L'acheteur impose aux candidats de chiffrer dans leur offre, une prestation supplémentaire éventuelle, qu'il se réserve le droit de commander ou non lors de la signature du contrat, à savoir :
	✓ Prestation supplémentaire éventuelle 1 : garantir la Communauté de communes de Petite Camargue (CCPC), concernant son personnel affilié à la CNRACL ou à l'IRCANTEC, contre les conséquences financières mises à sa charge dans le cadre du risque statutaire suivant :
	 Maternité/paternité et accueil de l'enfant /adoption.
	Cette prestation supplémentaire est obligatoire.

Critères de jugement des offres	Nature, étendue des garanties et leurs
	exclusions 50% au vu du mémoire technique
	du candidat, des réserves ou observations
	formulées par le candidat, ainsi que des
	amendements ;
	- Conditions tarifaires à 30%;
	Modalités et procédure de gestion des
	dossiers à 20% au vu des réponses apportées
	par les candidats en ce qui concerne le mode de
	gestion des contrats et des sinistres, les divers
	délais de traitement, les moyens de suivi des
	dossiers de sinistre, et la qualité de l'assistance
	technique proposée aux collectivités dans le
	mémoire de gestion fourni à l'appui de leur offre,
	ainsi que dans l'annexe à l'acte d'engagement
	qu'il leur est demandé de compléter à cet effet.
Date limite de remise des offres	Vendredi 9 septembre 2022 - 11h30
Justificatifs à produire	Pièces de la candidature :
	- Pour les courtiers, le mandat de la compagnie au
	courtier;
	- Pour les agents, le mandat de la compagnie à
	l'agent;
	- Preuve de l'inscription à l'ORIAS pour les
	intermédiaires d'assurances ;
	- Preuve de l'existence professionnelle du candidat :
	agrément, immatriculation ou autre preuve pour
	les sociétés d'assurances, institutions ou mutuelles ;
	Une lettre de candidature DC1;La déclaration du candidat DC2 ainsi que pour
	chaque membre du groupement ;
	- Le pouvoir de la personne habilitée à engager le
	candidat ;
	- Copie du ou des jugements prononcés, si le
	candidat est en redressement judiciaire;
	- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le
	candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés
	aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L
	2141-11 et notamment qu'il est en règle au
	regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du
	Code du Travail concernant l'emploi des
	travailleurs handicapés ;
	- L'attestation d'assurance et de caution financière
	conforme au Code des assurances, pour les seuls
	agents et courtiers ;
	- La déclaration concernant le chiffre d'affaires
	global et le cas échéant, le chiffre d'affaires
	concernant les services objet du marché, réalisés
	au cours des trois derniers exercices disponibles ;

	listo do références significatives natamanant desa
	 Liste de références significatives notamment dans le domaine des collectivités territoriales et/ou organismes publics pour chacune des trois dernières années; La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. Pièces de l'offre: L'acte d'engagement et son annexe; La liste précise des réserves apportées par le candidat aux cahiers des charges et ses observations; Un mémoire présentant les modalités de gestion des contrats et des sinistres et toutes pièces annexes nécessaires pour procéder à l'analyse des offres des candidats (nature et étendue des garanties, modalités de gestion des dossiers de sinistres, délai de traitement et assistance technique proposée, etc); Une note détaillant les mesures prises pour la mise en conformité des obligations portées par le soustraitant dans le cadre de l'application du nouveau règlement européen n°2016/679 (RGPD);
	règlement européen n°2016/679 (RGPD) ; - Pour tester l'outil de gestion en ligne fournir un
	identifiant de connexión et un mot de passe de test.
Lieu ou retirer le dossier de	Le dossier est uniquement téléchargeable sur le site :
consultation et renseignements	https://webmarche.adullact.org
Renseignements d'ordre	Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui
administratif et /ou technique	leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les
	candidats devront faire parvenir leurs questions au plus
	tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, et ce uniquement sur notre profil acheteur à l'adresse
	suivante:
	https://webmarche.adullact.org
Adresse où les offres doivent être	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des
remises	documents par voie électronique à l'adresse suivante :
Dalla I I I I I I I I I I I I I I I I I I	https://webmarche.adullact.org
Délai de validité des offres	120 jours
	Les offres sont obligatoirement rédigées en langue française
Mode de transmission retenue	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des
	documents par voie électronique à l'adresse suivante :
	https://webmarche.adullact.org
Date d'envoi du présent avis à la publication	Mardi 3 août 2022
Instance chargée des procédures	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES

de recours/ Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours 16 avenue Feuchères 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE

• e-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Tél.: 04.66.27.37.00Fax: 04.66.36.27.86

• URL: http://nimes.tribunal-administratif.fr